



Une étude nationale



IMMEUBLES DE BUREAUX

Confort et santé
Environnement intérieur
Performances énergétiques

Campagne nationale 2012-2015



A ce jour en France, il existe peu d'informations sur la qualité de l'air des immeubles de bureaux et le confort perçu par les personnes qui y travaillent. Or, les études menées dans les autres pays montrent qu'en termes de pollution, des spécificités propres à ces environnements intérieurs pourraient exister. Le temps passé y est important et la qualité de l'air respiré peut avoir un impact sur la santé et les performances des occupants. C'est pourquoi l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur (OQAI) lance une campagne nationale à la demande des pouvoirs publics et des Agences de l'environnement et de la sécurité sanitaire.

Garantie et confidentialité

- Aucune démarche commerciale n'est liée directement ou indirectement à cette étude : son but est exclusivement scientifique.
- L'ensemble des données est traité de façon strictement anonyme.
- Les enquêteurs sont des personnes qualifiées issues de différents organismes, choisis pour leurs compétences, leur sérieux et leur discrétion.

Contact

Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous contacter au 01 64 68 82 66 ou par mail : oqai.cnb@cstb.fr

Le succès de cette campagne dépend de la collaboration de chacun.
Nous vous remercions de votre participation !



Une approche globale

Que sait-on de la qualité de l'air dans les bureaux ?

Outre les matériaux de construction, de décoration et l'environnement du bâtiment, il existe des sources spécifiques de pollution dans les immeubles de bureaux. Les ordinateurs, imprimantes et photocopieurs peuvent émettre des contaminants chimiques, tels que les composés organiques volatils (COV), l'ozone, les particules fines et ultrafines. L'utilisation de produits d'entretien, également émetteurs de COV, est fréquente dans ces espaces. Enfin, ces immeubles sont souvent équipés de systèmes mécaniques de ventilation et de conditionnement d'air dont le bon fonctionnement est fondamental, et ce tout particulièrement dans les immeubles de grande hauteur où l'ouverture des fenêtres n'est pas possible.



Le premier objectif de cette campagne est de dresser un état des lieux du parc des immeubles de bureaux en France au regard de la qualité de l'environnement intérieur, du confort et de la santé des occupants : air, bruit, thermique, éclairage. Ces connaissances permettront de mieux comprendre les situations et de proposer des solutions d'amélioration.

Compte tenu des enjeux de réduction des consommations énergétiques, et ce tout particulièrement dans le secteur du bâtiment, la performance énergétique des immeubles enquêtés est également documentée.

Une étude à l'initiative des pouvoirs publics et des agences sanitaire et environnementale

L'OQAI a été créé en 2001. Il est placé sous la tutelle des ministères en charge du Logement, de l'Ecologie et de la Santé, de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES). La mise en œuvre opérationnelle et la coordination scientifique sont assurées par le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB).

L'OQAI a pour mission de mieux connaître les environnements intérieurs pour évaluer et gérer les risques sanitaires liés aux différents lieux de vie. Il a mené, entre 2003 et 2005, une campagne unique dans près de 600 logements français et conduit actuellement une campagne nationale dans 300 écoles. Il s'appuie sur un réseau de partenaires techniques déployés dans toute la France.



Participation à l'enquête

- 1 Les bâtiments sont choisis par tirage au sort dans la base des immeubles de bureaux de plus de 50 personnes, en France métropolitaine.
- 2 Un représentant de l'OQAI prend contact par téléphone pour une présentation du programme d'étude.
- 3 Dès confirmation de l'engagement, l'équipe locale d'enquêteurs définit les modalités pratiques.
- 4 La présence d'une personne connaissant bien les locaux est souhaitée lors de la visite initiale et le matin au démarrage de la journée d'enquête.
- 5 Les prélèvements d'air sont réalisés dans des conditions normales d'occupation ; aucune préparation n'est nécessaire. Les enquêteurs s'adaptent aux contraintes.
- 6 L'enquête, financée par les tutelles de l'OQAI, est totalement gratuite.
- 7 Les résultats complets sont communiqués dès leur validation.

Programme d'enquête

PHASE 1

ENTRE 2012 ET 2014 : DANS 300 IMMEUBLES

Temps 1

Pré-visite (une demi-journée) :

- Repérage des locaux et collecte de données sur le bâtiment.

Temps 2

Le jour de l'enquête (8h-18h) :

- Pose du matériel de mesure dans 5 pièces de bureaux et collecte d'informations sur les équipements, les revêtements, l'aération, etc.

➔ récupération des appareils en fin de journée

- Questionnaire anonyme «santé-confort» à remplir par une centaine d'occupants (10 minutes sont nécessaires).

➔ récupération des questionnaires en fin de journée

- Audit technique du bâtiment : date de construction, environnement extérieur, systèmes, entretien des locaux, etc.

- Collecte d'informations sur les composantes de la performance énergétique du bâtiment : isolation, type d'ouvrants, consommations, etc.

Paramètres mesurés

Composés organiques volatils, particules ultrafines, température, humidité relative et concentrations en CO₂.



PHASE 2

EN 2015 :

5 JOURS D'ÉTUDE DANS 50 IMMEUBLES ENVIRON

Afin d'approfondir les connaissances obtenues lors de la phase 1, une seconde phase d'enquête sera programmée en 2015. Une cinquantaine d'immeubles seront choisis.



Les appareils de mesure sont positionnés dans des portoirs, à des endroits précis pour être représentatifs de l'air respiré. Ils sont sécurisés, peu bruyants et peu encombrants.